

TOUR DE TABLE

1) Présentation succincte du collège (taille du collège – effectif élève, professeurs et autres personnel), spécificités du lieu d'implantation du collège (s'il y en a), description de l'environnement du site (résidentiel, isolé, ancien, neuf, urbain, périurbain, etc.)

- Le collège du Val d'Authie à Auxi-le-Chateau est un petit établissement, il accueille environ chaque année élèves. Il accueille également une quinzaine d'enseignants ainsi qu'environ le même nombre d'agents. Auxi-le-Chateau est réputée pour être une ville assez rurale et isolée des autres centres urbains et assez ancienne.

2) Habitudes de déplacement des collégiens et du personnel : Quelles sont les habitudes de déplacement des collégiens et du personnel ?

En septembre 2022, une enquête via le logiciel Pronote a été menée par le Collège destinée à l'ensemble des membres de la communauté éducative. 208 élèves, 62 parents et 15 membres du personnel ont répondu.

Parmi les parents, un tiers habitent à moins de trois kms du collège, mais, considérant l'itinéraire de leur domicile jusqu'au collège comme non sécurisé, (croisements dangereux, trop de circulation à la même heure, pas suffisamment d'éclairage, sentiment d'insécurité) ils conduisent leur enfant en voiture.

Ils se stationnent sur les trottoirs le long du collège, avant et après les cours ce qui provoque un regroupement de véhicules mal garés dangereux pour le flux de circulation.

Ils ne pratiquent pas le « dépose-minute ».

Les parents reconnaissent que quand ils avaient l'âge de leurs enfants, ils venaient au collège à pied.

Parmi les élèves les deux tiers mettent moins de 15 minutes pour arriver au collège.

29% viennent à pied, 4% en vélo, 2% en trottinette, 37% en bus et 28% en voiture parce qu'ils ont gardé cette habitude de l'école primaire.

Il est important de noter que parmi les élèves qui habitent sur place, 87% possèdent un vélo et 50% une trottinette. Le collège possède un local sécurisé qui permet de stocker 50 vélos.

Parmi le personnel du collège, les deux tiers habitent à plus de 10 kms et sont obligés d'utiliser leur véhicule personnel.

En ce qui concerne le ramassage scolaire, les frais de transport des élèves par bus sont pris en charge par la Région. Les professeurs ont la possibilité d'emprunter ce mode de transport en s'abonnant.

3) Quels sont les freins au développement des mobilités durables (vélo, covoiturage, marche, transport en commun ...) pour les collégiens et leurs parents selon-vous ?

- Les freins actuels concernent : des parents non rassurés ressentant le besoin d'accompagner leurs enfants malgré la proximité, un manque de sensibilisation/passage de diplôme(s) nécessaire(s) à la bonne conduite des élèves, des éléments environnementaux pouvant provoquer un potentiel danger.

4) Vous êtes-vous lancés dans une démarche PDES ? si oui, à quel stade en êtes-vous ? avec qui menez-vous cette démarche ?

- Oui, l'établissement est lancé dans une démarche PDES, nous en sommes à la phase 2, bientôt 3. Il est principalement piloté par Madame Pouille, principale du collège ainsi que Madame Fichaux, enseignante d'EPS référente du PDES. Cette démarche est également soutenue par divers membres de la communauté éducative :

- Personnels de direction du collège :

- 👤 Mme POUILLE Marie-Suzanne, Principale
- 👤 Mme PAGNOUX Anne-Marie, Adjointe gestionnaire
- 👤 Mme MACRON Carole, CPE

- Enseignants référents « Mobilité douce »

- 👤 Mme VILAIN Astrid, Enseignante SVT
- 👤 Mme FICHAUX Alice, Enseignante EPS

- Personnalités de la Mairie, de la Communauté de Commune

- 👤 M. DEJONGHE Henri, Maire de la Commune d'Auxi le Château
- 👤 M. HOSTYN Yves, Représentant de la Communauté de Communes
- 👤 M. CARPENTIER Joann, CPIE
- 👤 Mme BERNARD Sergine, CPIE
- 👤 M. HONORE Raphaël, Centre de ressource en éco-mobilité
- 👤 Mme MAHON Emilie, DGS « Petite ville de demain »

- Personnalités du Conseil Départemental

- 👤 Mme DESBONNET Aline, Direction de la mobilité et du réseau
- 👤 Mme WICHURA Cécile, Aménagement et développement territorial du Ternois

- deux élèves porte-paroles des collégiens

- 👤 MACRON Léa , élève de 4^e
- 👤 FLIPPE Thomas, élève de 3^e

5) Quelles actions votre collège a mis en place afin d'encourager la mobilité durable ? Depuis combien de temps ? Quels sont ses avantages ? Quels sont leurs impacts sur les élèves et la société ?

2. Un plan d'actions

Il est primordial de « mettre en place des choses simples que l'on peut faire sans idéaliser ni chercher à devenir à la mode, rester humbles ».

En premier lieu il faut rassurer les élèves et leurs parents, puis faire des propositions raisonnables en partenariat avec les instances communautaires et enfin installer progressivement les modifications nécessaires.

Pour cela les mentalités et habitudes de tous doivent changer. Ce sera possible

- en améliorant la formation des élèves à la sécurité et au respect
- en multipliant les canaux d'information aux parents par le biais de l'ENT, des réseaux sociaux
- en sensibilisant les riverains au partage de l'espace publique

- a) Rappeler aux parents la possibilité de pratiquer le dépose-minute avec emplacement prévu rue Victor Hugo. Le cheminement est sécurisé par un passage piéton.
- b) Solliciter la mairie pour un éclairage sur la voie publique pour signaler aux automobilistes le respect de la zone 30.(panneau clignotant).
- c) Mettre en place une zone de rencontre aux abords du collège supervisée par le service de sécurité routière de la commune.
- d) Demander une zone avec places dédiées sur le parking d'Aldi avec l'établissement d'un convention à réaliser par le service adéquat de la MDAT du Conseil Départemental.
- e) Voir avec le département s'il est possible de créer une piste cyclable jusqu'au collège.
- f) Informer les élèves sur la conduite à vélo, le code de la route et faire des sorties sur le terrain en organisant une journée « la rue aux enfants ».
- g) Réapproprié la marche pour changer les habitudes, avec allègement du cartable (rappeler que chaque élève dispose d'un casier au collège pour entreposer son matériel scolaire).
- h) Impliquer les éco-citoyens pour aider au respect des règles de sécurité routière sur l'espace ENT du Collège.
- i) Faire des fiches « Action mobilité » avec un point régulier sur la situation et les objectifs à atteindre notifiant les moyens mis en place pour y parvenir :

Première fiche Action : Mettre en place l'opération « Savoir Rouler » pour les 6^e par les professeurs d'EPS avec pour :

- 1^{ère} étape : savoir pédaler, maîtriser les fondamentaux (pédaler, freiner, connaître les règles de base)
- 2^{ème} étape : savoir circuler, mobilité en milieu sécurisé (code de la route)
- 3^{ème} étape : savoir rouler à vélo, mise en situation réelle sur la voie publique

Deuxième fiche Action : Communication sur le savoir rouler via la page Facebook sécurisé de l'association sportive

Une demande de subvention pour l'achat de VTT a été déposée au SDO62 en octobre 2022.

6) Par qui avez-vous été soutenu pour mener vos actions ? Quel est le degré d'implication des élèves et des parents dans cette démarche ?

- Par les membres participants à cette démarche. Les parents élus se sont investis physiquement, les autres parents se sont investis pour la plupart en participant au sondage virtuel.

7) Comment avez-vous mis en place ces actions ? avec quels acteurs au sein et à l'extérieur du collège (professeurs, personnel technique, élèves, commune, intercommunalité, département, associations, etc.) ?

- Ses actions ne sont pas encore mises en place et s'effectueront prochainement mais la réflexion est menée. Les membres de la ville et les membres du collège.

⇒ Une ou des photo(s) du collège et de son environnement aux heures de pointe (si possible)



⇒ Une carte ou une image satellitaire de l'environnement du collège (sur google map, géoportail ...)

